

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 481 expulsant en territoire de la Côte Française des Somalis et Dépendances du nommé Mohamed A bdillahi.

n° 481

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 13 du 30/07/1943

Date de publication
16 juin 1943

Date du numéro
30 juillet 1943

VISAS

Le Gouverneur de la Côte Française des Somalis et Dépendances.

Vu l'ordonnance organique du 18 Septembre 1844, rendue applicable à la Colonie par Decret du 18 juin 1884

Vu le Décret du 8 Février 1935, relatif aux conditions d'admission des étrangers à la Côte Française des Somalis, Vu l'ordonnance n. 16 du 24 Septembre 1941, portant organisation nouvelle des pouvoirs publics de la France Libre.

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est expulsé du territoire de la Côte Française des Somalis et Dépendances le nommé : MOHAMMED ABDOULLAHI Abéroual Djibril Abokor, né vers 1912 de Abdillahi Fayé et de Feue Mérifla Farah. Sujet Anglais. Art. 2. — Le Chef du Service de la Sûreté est chargé de l'exécution du présent Arrêté qui sera publié au Journal Officiel de la Colonie.

BAYARDELLE